

Année
2021-2022

Projet pédagogique

Accueil de Loisirs





Sommaire

I.	<u>Préambule</u>	p.2
II.	<u>Présentation de l'accueil « Les mille couleurs »</u>	p.3 à 6
	A. Le public accueilli.....	p.3-4
	B. Les moyens matériels.....	p.5-6
	a. Les périodes d'ouverture et horaires	
	b. Les locaux	
III.	<u>Les orientations éducatives portées par l'équipe</u>	p.7 à 12
	A. Nos valeurs.....	p.7
	B. Notre méthode : l'éducation nouvelle.....	p.8 à 11
	C. Les grands axes de nos orientations éducatives.....	p.12
IV.	<u>Les objectifs pédagogiques</u>	p.13 à 25
V.	<u>L'équipe pédagogique</u>	p.26 à 31
	A. Trombinoscope.....	p.26
	B. Travail d'équipe.....	p.27/28
VI.	<u>Une journée type à l'accueil « Les Mille couleurs »</u>	p.29/30
VII.	<u>Les projets d'animation</u>	p.31
VIII.	<u>L'évaluation du projet pédagogique</u>	p.32 à 36

I. Préambule

Le projet pédagogique 2021/2022 se fonde sur les orientations éducatives de la ville, sur la réflexion collective menée dans le cadre du Projet Educatif de Territoire 2019/2022. Il est spécifique aux caractéristiques de l'accueil « Les Mille couleurs » et résulte d'une préparation collective avec l'ensemble de l'équipe d'animation. Ce document traduit l'engagement de l'équipe pédagogique dans un temps et un cadre donnés.

Le service éducation de la ville de Saint-Erblon coordonne les actions des accueils périscolaires, du service restauration et de l'accueil de loisirs extra-scolaire. Son ambition est de remplir sa mission de service public en jouant un rôle d'acteur éducatif auprès des enfants accueillis. Considérant les parents comme éducateurs principaux de leurs enfants, nous nous efforçons de placer notre action dans une continuité éducative cohérente indispensable au bien-être de l'enfant. Cette dernière vient en complément de celle des familles, de l'école ou du milieu associatif.

Bien plus qu'un mode de garde, la volonté de l'Accueil de Loisirs « Les Mille Couleurs » est d'offrir un espace de vie, un lieu d'activités et d'expérimentations axé sur les notions de plaisir et de vivre-ensemble pour tous les enfants de 3 à 11 ans. Nous accueillons les enfants durant leurs temps de loisirs, dans le cadre d'une collectivité. De ce fait, notre objectif est de proposer à chaque enfant un cadre propice au développement de savoir-être au sein d'un collectif mais aussi de savoir-faire dans une grande variété de domaines (culturel, artistique, sportif, environnemental...) de manière ludique.

Ce projet présente les objectifs et la démarche pédagogique mis en place aussi bien sur les mercredis que durant les vacances scolaires au sein de l'accueil « Les Mille Couleurs ». Il doit guider l'organisation, le fonctionnement, les actions menées pour les enfants au sein de l'accueil et orienter la pratique de tous les membres de l'équipe d'animation.

II. Présentation de l'accueil « Les Mille Couleurs »

A. Le public accueilli

L'accueil de loisirs est fréquenté par un effectif moyen attendu de 92 enfants les mercredis et 50 enfants en moyenne sur les petites vacances scolaires avec une augmentation des effectifs accueillis sur les grandes vacances d'été avec environ 70 enfants.

➤ Répartition des enfants

Tout en étant garant de la bonne mise en œuvre du nouveau protocole sanitaire mis en place par le Ministère de L'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports de la rentrée 2021-2022, les enfants sont répartis par tranche d'âges afin de répondre au plus près à leurs besoins, leurs attentes et de réfléchir au mieux un planning d'activités adaptées :

- Les enfants de 3 et 4 ans qui font la sieste
- Les enfants de 5 et 6 ans
- Les enfants de 7 ans
- Les enfants de 8 ans
- Les enfants de 9 ans et plus

L'organisation mise en place sur les temps périscolaires a été réalisée en lien étroit avec Valérie Judéaux, directrice du groupe scolaire Louise Michel.

Cette organisation a été et pourra être revue en fonction de l'évolution des directives fixées par l'Etat.

FONCTIONNEMENT ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS					
	GRUPE	SALLES	ACCUEIL FAMILLES MATIN/MIDI/SOIR	De 8H35 à 9h30 Et de 16h30 à 17H45 DYNAMIQUE DE CIRCULATION FAMILLES	ANIMATEUR
Accueil des enfants de -7 ans	3-4 ANS	SALLE DES MILLE COULEURS (1) (DORTOIR école)	AL -7 ans / Accès Petit portail du côté élémentaire ACCUEIL PERISCOLAIRE DES MILLE COULEURS 3-4 ANS : porte accueil Mille couleurs 5-6 ANS : porte de la salle (1) des Mille couleurs		Floriane Yoann Pauline Typhaine Elodie
	5-6 ANS	SALLE DES MILLE COULEURS (2)			
Accueil des enfants de +7ans	7 ans	BIBLIOTHEQUE	AL +7 ans / Accès Grand portail du côté élémentaire BIBLIOTHEQUE	Accès Grand portail Élémentaire puis porte extérieure bibliothèque	Rémi
	8 ANS	AUDITORIUM		Accès Grand portail Élémentaire puis porte extérieure AUDITORIUM	Elise
	9-10 ANS	INTERVAL		Accès Grand portail Élémentaire puis accès INTERVAL par le hall élémentaire	Céline

➤ Un accueil adapté à l'âge des enfants

Il est demandé aux animateurs une bonne capacité d'adaptation et une bonne connaissance de l'ensemble du public accueilli à l'AL enfance puisqu'ils sont susceptibles de passer d'une tranche d'âge à l'autre en fonction des effectifs mais aussi lors de l'encadrement, l'animation de temps en commun avec d'autres tranches d'âges. A chaque âge ses besoins, voici quelques « généralités » en fonction de l'âge des enfants qui nous permettent de mettre en place certaines distinctions et adaptations en conséquence.

Les enfants de la maternelle de 3 à 6 ans

Ils connaissent un stade de développement de leurs possibilités motrices. Les gestes sont hésitants, imprécis, maladroits mais l'enfant prend de l'assurance.

L'animateur adapte sa proposition d'activités. Des parcours de motricité sont régulièrement proposés aux enfants afin de leur permettre de prendre conscience de leur corps. L'animateur travaille notamment la motricité fine de l'enfant à travers la proposition d'activités telles que l'enfilage de perles, l'origami... Il prend le temps d'accompagner l'enfant à faire seul sur le temps d'activité et également sur les temps de la vie quotidienne (mettre son manteau tout seul, apprendre à se « débarbouiller » à la sortie du restaurant municipal...)

Leur langage progresse vite. Il est primordial de stimuler les enfants en utilisant un vocabulaire précis, riche et varié. La verbalisation doit être utilisée sur tous les temps (jeux et vie quotidienne). Ils posent beaucoup de questions et nous devons nous efforcer de leur apporter des réponses.

Les enfants de cette tranche d'âge imitent le réel pour apprendre. Tout adulte intervenant dans le champ de l'enfant devient alors un modèle à imiter. Les jeux d'imitation sont très appréciés (dînette, docteur, bricolage, marchand...).

L'aménagement de l'accueil de loisirs des enfants de moins de 6 ans est pensé en conséquence. On peut notamment y trouver des pôles de jeux en autonomie (coin dînette, coin bricolage ...). Une malle de déguisement est également à disposition afin de leur permettre de développer leur imaginaire.

Ils aiment être responsabilisés, faire avec l'adulte pour apprendre à faire seul. L'imaginaire est aussi très présent. L'attention des enfants de maternelle est assez courte (15-20 minutes). L'adulte doit se mettre à la hauteur de l'enfant pour capter son attention. Les enfants de maternelle doivent pouvoir ainsi accéder à des activités courtes et variées.

Au cours de ces années, les enfants de maternelle prennent conscience de la différence des sexes. Filles et garçons ont tendance à moins jouer ensemble.

A 2-3 ans, les enfants jouent souvent seuls puis la socialisation s'accroît au fur et à mesure des années. Ils apprécient de plus en plus les jeux collectifs tout en gardant un intérêt pour les jeux individuels. Ils restent centrés sur eux-mêmes.

Ils ont besoin de repères avec des horaires fixes et des rituels.

Le cadre de vie doit toujours être adapté et offrir des repères spatiaux. Les aménagements intérieurs et extérieurs doivent permettre aux enfants d'exploiter leurs possibilités physiques. Ils se dépensent beaucoup et ont besoin de repos.

Les enfants de l'élémentaire

De 6 à 8 ans :

L'enfant de cet âge a besoin de développer son adresse et son équilibre. Il a beaucoup d'énergie à dépenser. Sa capacité d'attention et de concentration se développe.

Il aime avoir des responsabilités et participer aux tâches de la vie de groupe. Il est totalement autonome dans certaines tâches. Il apprécie de plus en plus les activités collectives. Il parle beaucoup pour expliquer ses expériences aux autres. Les enfants de cette tranche d'âge combinent leurs efforts entre eux pour faire quelque chose ensemble.

Comme l'enfant de 6 à 8 ans maîtrise les outils, il aime développer sa créativité. Il intervient également pour proposer des techniques. Il commence à ébaucher des raisonnements et a besoin de comprendre pourquoi. Il aime s'identifier à un héros.

De 8 à 10 ans :

Sa capacité physique s'accroît. La coordination de ses mouvements augmente, sa force, sa rapidité, sa précision, son équilibre se développent de manière très marquée.

Tout en restant individualiste, il a besoin de vivre en bande. Être avec ses camarades lui permet de se mesurer aux autres.

Avide de connaissances, il est très curieux. Il est nécessaire pour lui d'expérimenter, de lire, de raisonner.

Il a besoin de réflexion pour aboutir à un raisonnement logique. Il faut discuter avec lui, être à son écoute. L'enfant de cette tranche d'âge aime qu'on lui demande son avis. Il imite les héros, les personnes importantes à ses yeux.

Justice et équité sont des notions très importantes pour ce dernier. L'animateur est très vigilant à énoncer les règles des jeux très clairement et veille à garantir leur bonne application.

Entre 10 et 12 ans :

L'enfant favorise les activités physiques tout en prenant en compte son besoin de repos.

Précis dans ses gestes, il aime fabriquer des choses complexes. Sa pensée va vers l'abstrait, il raisonne de plus en plus. Il se concerta avec ses camarades, discute et s'affirme. Il a besoin d'être valorisé.

Il se détache de la cellule familiale et s'ouvre à l'extérieur. Il a besoin d'indépendance.

Membre d'un groupe, il est nécessaire pour lui d'être reconnu en son sein et il cherche un confident. Malgré les conflits filles/garçons, il recherche la mixité.

Son envie d'expérimenter lui fait préférer la découverte de nouvelles activités. Il a besoin de choisir librement.

B. Les moyens matériels

a. Les horaires et périodes d'ouverture

L'accueil de loisirs « Les Mille Couleurs » est ouvert tous les mercredis et durant les vacances scolaires. L'accueil se fait à la journée, la demi-journée, avec ou sans le repas du midi. Les arrivées et les départs des enfants se font de manière échelonnée entre 7h30 et 9h30 le matin et à partir de 16h30 jusqu'à 18h30 le soir. Les arrivées/départs avant le repas s'effectuent entre 11h30 et 12h. Les arrivées/départs après la cantine se font entre 13h15 et 13h45.

L'accueil « Les Mille Couleurs » est fermé pendant les vacances de fêtes de fin d'année et trois semaines en période estivale : la dernière semaine de juillet et les deux premières semaines d'août. Un partenariat avec la ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche s'effectue depuis l'été 2020 afin de garantir une continuité de service aux familles saint-erblonnaises.

b. Les locaux

Les locaux de l'accueil de loisirs « Les Mille couleurs » se situent au 3 avenue de la Mare Guesclin 35230 Saint-Erblon. Le bâtiment spécifique à l'accueil périscolaire est en continuité de l'école publique Louise Michel. Nous utilisons également des salles mutualisées avec le corps enseignant au sein de l'école.

Dans le bâtiment périscolaire, on trouve :

- Un hall d'entrée permettant aux enfants de 3-4 ans d'y poser leurs affaires.
- Deux salles d'animations destinées aux enfants de 3-4 ans pour la première et aux enfants de 5-6 ans pour la seconde.
- Des sanitaires adaptés.
- Une grande cuisine pédagogique
- Le bureau de la direction
- Une petite cour extérieure
- La réserve du matériel

Nous utilisons également dans le bâtiment du groupe scolaire Louise Michel : la salle de sieste, la salle de motricité, la bibliothèque pour les enfants de 7 ans, l'auditorium pour les enfants de 8 ans ainsi que la deuxième salle d'atelier polyvalente nommée l'Interval destinée spécifiquement aux enfants de 9 ans et plus.

III. Les orientations éducatives portées par l'équipe

A. Nos valeurs

Les projets du service éducation sont fondés sur un socle de valeurs communes préalablement définies que sont :

- La socialisation, au sens de l'intériorisation des éléments de la culture environnant, de l'apprentissage de la vie en collectivité pour devenir acteur de la société
- L'autonomie : au sens de l'apprentissage à faire seul dans un cadre sécurisant et propice à la découverte et aux initiatives
- La solidarité, le partage, la tolérance, le respect des règles de vie, du cadre et des différences
- Le bien-être des enfants : en leur assurant une sécurité physique et affective, en leur permettant de vivre de nouvelles expériences et de laisser libre cours à leur créativité, en respectant leurs besoins individuels
- La citoyenneté : par l'implication des enfants dans les projets afin de leur permettre d'être des acteurs de la société, responsables, libres et conscients de leurs actes

Ces valeurs s'inscrivent dans une dynamique de co-éducation

- La co-éducation : l'action des partenaires éducatifs vient en complément de celle des parents qui sont les premiers éducateurs. La co-éducation permet de garantir une continuité éducative cohérente indispensable au bien-être des enfants.
- L'accompagnement à la parentalité permet également d'apporter un soutien bienveillant à la fonction parentale en proposant des conseils sans porter de jugement, sans se substituer et sans culpabiliser les parents. Cet accompagnement permet par ailleurs de prévenir les situations à risques.

Elles s'inscrivent également dans une dynamique de développement durable intégré et transversale garantissant le respect de l'environnement et le respect des personnes, agents et enfants.

Nos références :

- Les valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité, laïcité
- Les principes de service public : égalité d'accès, continuité, adaptabilité
- Les droits issus de la convention internationale des droits de l'enfants : droit à l'éducation, aux loisirs pour tous

B. Notre méthode : L'éducation nouvelle

La méthode choisie pour atteindre les objectifs de l'accueil « Les Mille Couleurs » est active. Elle s'inscrit dans les principes de l'éducation nouvelle, elle est axée sur l'expérimentation : mise en place d'ateliers et de coins autonomes où les enfants laissent parler leur imagination et leur créativité.

L'animateur apporte des savoirs, des techniques, un accès à la culture, un cadre permettant aux enfants de réaliser leurs projets.

L'animateur se doit d'être attentif aux demandes des enfants et de répondre à leurs besoins afin de mettre en place des projets d'enfants.

Cette méthode est fondée sur une organisation en petits groupes, allant jusqu'à 14 enfants maximum. Ceci afin de permettre à chaque enfant de ne pas se perdre dans un groupe trop important et de pouvoir prendre en compte son avis, ses envies et besoins.

Notre démarche pédagogique

- *Fonctionnement en petits groupes*

Le fait d'être en petits groupes montre plusieurs avantages :

- l'attention portée à chacun est plus importante du fait du nombre restreint
- chaque enfant peut s'exprimer plus librement sans crainte du grand nombre d'enfants
- les enfants ne sont pas perdus parmi tous et on se rapproche d'un format « familial »
- Le nombre restreint permet à l'animateur de mieux s'adapter aux particularités de chacun et de pouvoir laisser le temps aux enfants. (Une préparation de sortie à 25 est vécue comme un moment « speed » où les animateurs pour aller plus vite font à la place des enfants : vestes, chaussures...et laissent ainsi moins d'autonomie à chacun. Les animateurs ont vite fait de « lever le ton » afin de se faire entendre de tous).

- *Temps calme/sieste*

La journée de l'enfant est rythmée par des moments de hausse d'énergie, de besoin de courir, de bouger...mais aussi par des moments de baisse de concentration, d'attention et donc de vigilance.

Voilà pourquoi il est important d'aménager des temps et des lieux de repos, de calme. Un temps calme est un temps qui se prépare et s'anime. Comment demander à un enfant de rester calme pendant 30 minutes sans rien lui proposer ?

- *Posture physique/attitude de l'animateur*

L'animateur est garant de la sécurité physique et affective des enfants. Il sait adapter les activités à l'âge des enfants. Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement. Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière. Pour cela, il doit adapter sa posture avec les enfants en se mettant par exemple à leur hauteur pour leur parler. Un enfant de 3 ans peut être « intimidé » par un animateur qui se tient debout face à lui et lui parle « fort ».

Dans le respect de l'individu, il est également important d'appeler l'enfant par son prénom, en évitant les surnoms.

L'animateur est un référent et un repère pour chaque enfant, pour cela, il est essentiel de :

- garder des réserves face au rôle que l'enfant nous fait jouer (parent, grand-frère, copain...)
- établir un dialogue continu avec eux, être à leur écoute, s'adapter à leurs besoins, leurs capacités
- expliquer et justifier le « non »
- guider l'enfant, mais ne pas être trop directif
- faire prendre conscience aux enfants du respect d'autrui
- donner l'exemple (tenue, chapeau, cigarette, attitude, langage...)

L'animateur fait partie du groupe. Il participe aux mêmes temps : activités, repas, goûters...

Les règles qui s'appliquent aux enfants s'appliquent également aux animateurs.

- *Sanction*

A l'accueil de loisirs, les « punitions » lorsqu'une règle n'est pas « respectée » ou une faute commise sont exclues.

Une punition peut avoir un caractère humiliant.

La sanction quant à elle va pouvoir être appliquée dans une optique de « réparation », toujours en lien avec l'acte réalisé, ce qui permet à l'enfant de comprendre les effets de son geste.

Dans ce cadre, nous pouvons envisager, comme sanction :

- La prise de note, le constat oral ou écrit d'un non-respect de la règle : « je note que... »
- L'évocation du non-respect d'une règle ou de sa prise en compte : « je te rappelle que... », « on a traité en temps de regroupement de... »
- L'avertissement qui tient compte du droit à l'erreur
- La sanction « réparatrice » car la faute est liée au faire et non à l'individu
- La sanction « privative » de droit, de liberté, de responsabilité
- La sanction « rémissible » : « je (te) présente mes excuses »
- La sanction « contractuelle » : « je m'engage à... »

En tout état de cause, la sanction est :

- Avant tout éducative
- Juste et équitable entre tous
- L'objet d'une discussion, d'une réflexion, d'une négociation
- Traitée en référence à une règle explicite

- *Autonomie*

L'autonomie permet à un enfant de se débrouiller au quotidien, de devenir de plus en plus indépendant et de pouvoir prendre ses propres décisions. Devenir autonome, c'est acquérir peu à peu une forme de contrôle sur soi-même et sur sa vie.

L'autonomie, c'est : « Aide -moi à faire seul », « Accompagne-moi à grandir. »

Afin de favoriser l'autonomie des enfants, il est indispensable de réfléchir à un aménagement d'espaces adéquat à chaque âge (hauteur du mobilier, jeux et matériel à disposition...).

Nous devons alors penser :

- des lieux pour agir avec l'accompagnement, l'aide de l'adulte : ce sont les activités animées (par exemple la transformation de matériaux tels que le bois, les aliments, les pâtes à modeler...ou encore la rencontre avec le milieu naturel :sa flore, sa faune, ...)
- des lieux pour agir seul, c'est ce que nous appelons les activités autonomes. Ce sont tous les lieux aménagés pour les activités de « faire semblant ». Ce sont les jeux de manipulation, ne nécessitant pas d'outillage ou de technique particulière.

Une activité autonome implique qu'il y ait des règles. Les enfants ont besoin d'un cadre défini. (Nombre d'enfants par ateliers, matériel à disposition...).

- *Accompagnement du temps du repas*

Le temps du repas est un temps d'activité comme un autre où l'enfant va pouvoir acquérir différents savoir-être et savoir-faire : se servir seul, couper sa viande, partager, débarrasser, goûter.

Cet accompagnement est à penser en fonction des caractéristiques de chaque groupe d'âge.

A l'accueil de loisirs, les animateurs mangent avec les enfants afin de viser les objectifs spécifiques de ce temps :

- Créer du lien (partager un moment convivial, échanger sur le ressenti de la matinée, sur les attentes des enfants pour leur temps de loisirs de l'après-midi...)
- Sensibiliser les enfants à l'importance de l'équilibre alimentaire pour leur santé
- Sensibiliser les enfants aux conséquences de notre consommation sur l'environnement
- Sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire

- *Accompagnement de la vie quotidienne*

Chaque temps de la vie quotidienne est un temps d'activité à part entière : mettre ses chaussures, sa veste, faire un trajet, ranger la salle après une activité, tout s'accompagne.

Il est pour cela nécessaire d'anticiper. Par exemple : un laçage de chaussures prend 30 secondes pour un adulte tandis que l'enfant passe 5 à 10 minutes avant de réussir à le faire. Mais qu'a-t-il appris si ce n'est pas lui qui le fait ?

- *Pique-nique / repas au centre*

Les enfants ont la possibilité de vivre des temps de repas en dehors du restaurant municipal.

Dans ces moments, ils vont pouvoir choisir avec leur animateur le menu en veillant à respecter l'équilibre alimentaire et les saisons (on évite les tomates cerises en plein hiver par exemple).

Un pique-nique doit être anticipé par l'animateur afin que les enfants aient le temps de faire eux-mêmes.

On essaie de proposer des aliments variés : un pique-nique n'est pas forcément un sandwich et des chips. Une salade composée est autant appréciée.

Des règles d'hygiène et de suivi des aliments sont à respecter : échantillons pour les aliments modifiés (cuits), numéro de lots, traçabilités notées sur le cahier).

- *Projet d'enfants*

L'accompagnement des animateurs permet aux enfants de réaliser leurs projets dans un cadre sécurisant. Nous appelons cela un « projet d'enfant ».

Si un enfant n'a pas de projet à réaliser il peut s'intégrer dans un autre projet initié par un animateur (projet d'animateur) ou par d'autres enfants.

Les animateurs sont à l'écoute de ce que veulent faire les enfants.

Le travail de l'animateur est ici de les accompagner dans leur projet, les guider, leur apprendre les techniques nécessaires et leur permettre de réussir à aller au bout de leur idée.

Un projet d'enfant peut être de courte durée comme un projet de plus grande envergure, avec dans certains cas, une recherche de partenaire (personne qualifiée qui va apporter une technique, un savoir-faire), une recherche de sortie en lien avec le projet d'animation.

- *Menée d'atelier*

Mener un atelier, c'est :

- Penser en amont à l'objectif et voir en quoi il correspond aux besoins et aux envies des enfants
- Anticiper la préparation du matériel, l'aménagement de l'espace
- Un moyen de découvrir, d'apprendre de nouvelles choses, de nouvelles techniques...

Ce qui prime dans l'activité est le chemin parcouru, les échanges, l'expérimentation de technique, la réflexion qu'elle a nécessité. La réalisation finale en elle-même reste secondaire. Bien entendu le rendu final est important pour l'enfant, mais tout ce qu'il a appris, mis en œuvre pendant sa réalisation est d'autant plus important.

C. Les grands axes de nos orientations éducatives

➤ Développement et construction de l'enfant et du jeune

Tout éducateur et jeune en construction doit être en capacité de :

- Connaître, comprendre et accepter ;
- Observer, analyser et réfléchir.

➤ La socialisation des enfants et des jeunes

Faire société, vivre ensemble est une responsabilité collective de la famille, de l'école, de la municipalité et des citoyens, pour que les enfants trouvent leur place et puissent partager, dans un groupe, des valeurs universelles faites de Droits et de Devoirs.

➤ Donner les prédispositions de faire des choix pour grandir

L'apprentissage de l'autonomie se construit dans la différence, la tolérance et le respect. Elle nécessite de la confiance. Celle-ci s'enrichit des essais et des erreurs autant que des réussites et doit être source de plaisir et d'ambition pour bien grandir.

➤ La réussite des enfants et des jeunes passe par l'épanouissement de chacun

Accompagner chaque enfant, leur transmettre dans une continuité éducative a pour but de leur donner un cadre. Celui-ci permet par la projection de se libérer et de favoriser la réussite.

IV. Les objectifs pédagogiques

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS AU SEIN DE LA STRUCTURE

Permettre à chaque enfant et à sa famille de se sentir en confiance

Les enfants et leur famille connaissent le fonctionnement des « Mille couleurs », les espaces et l'équipe.

Les informations nécessaires à la connaissance de la structure, son fonctionnement et de l'équipe (horaires, numéros de téléphones, trombinoscope, appellation et signalétique des lieux d'activités) sont disponibles pour les familles (mailing familles, Facebook « les Mille couleurs ») et affichées dans un espace défini sur chaque site, sur les panneaux d'affichages extérieurs et connues des animateurs.

Des temps de visites et de rencontres sont organisés sur demande.

L'ensemble de l'équipe veille à informer les familles d'éventuels changements d'organisation et de fonctionnement de l'accueil « Les mille couleurs ».

Chaque famille est informée et accueillie individuellement.

Des temps de visites et de rencontres sont organisés pour les nouveaux inscrits à l'école publique avec la directrice de l'école sur le groupe scolaire Louise Michel. Des temps de visites et de rencontres sont organisés avec la directrice de l'Accueil de Loisirs sur demande.

Les animateurs font des retours réguliers positifs et négatifs sur la journée des enfants (respecter une zone de confidentialité lors des échanges)

Les retours sur les temps d'accueil des enfants se font via des médias variés (retours verbaux, pots parents, affichages, publications municipales, site internet)

Les animateurs veillent à la discrétion professionnelle.

Des temps d'échanges et des ateliers parents-enfants sont organisés par l'équipe d'animation régulièrement.

Les familles participent et s'impliquent sur des projets des « Mille couleurs ».

Des parents font découvrir une compétence ou une technique particulière aux enfants sur un temps d'accueil.

Les parents sont sollicités par les animateurs ou la direction en amont des temps forts ou des actions pour s'investir sur un projet.

L'avis des parents est sollicité dans certaines prises de décision : vote des noms des salles ou choix des jeux de société, etc.

Un temps fort durant l'année permet à l'ensemble des parents saint-erblonnais de participer à un panel d'activités parents-enfants (journée pour tous).

Permettre à chaque enfant d'être respecté dans sa singularité

Les enfants choisissent ce qu'ils font en fonction de leurs besoins physiologiques.

- L'aménagement permet de proposer un panel d'activités et des espaces répondants aux besoins des enfants et en adéquation avec leur âge.
- Les animateurs sont constamment en posture d'écoute et d'observation pour proposer des activités des temps répondants aux besoins des enfants.
- Des temps d'échanges et de paroles formels adaptés à l'âge des enfants sont organisés pour leur permettre de s'exprimer.
- Les enfants ont le choix de participer ou non à l'activité proposée.

Les enfants sont valorisés dans leurs actions.

- Les projets d'enfants sont menés en priorité.
- Des outils sont mis à disposition des enfants pour qu'ils puissent faire des propositions d'activités, de projets, d'organisation.
- Des décisions sont prises par les enfants dans un cadre donné lors de temps formalisés. Ces décisions une fois actées doivent être mises en place.
- Des temps forts permettent de valoriser auprès des familles et des autres enfants les projets et actions des enfants.
- Les « œuvres » des enfants sont exposées aux familles régulièrement.
- La journée de chaque mercredi est illustrée en photos sur le Facebook des Mille couleurs.
- Les animateurs accompagnent l'enfant à faire seul et adoptent constamment une posture bienveillante et d'encouragement.

Les différences sont prises en compte, expliquées et respectées en adéquation avec le principe de laïcité.

- Les animateurs sont dans une posture d'observation et de bienveillance.
- Les animateurs devancent les explications lorsqu'ils pensent qu'une situation peut poser question.
- Les animateurs interviennent lorsqu'une situation suscite incompréhension ou étonnement.
- Les enfants ont accès à des jeux et des livres ou des ateliers autour du vivre-ensemble.

DEVELOPPER L'AUTONOMIE, RENDRE L'ENFANT AUTEUR ET ACTEUR DE SON TEMPS DE LOISIRS

Permettre aux enfants d'apprendre à faire seul les gestes de la vie quotidienne

Les enfants ont acquis des gestes de la vie quotidienne en fonction de leur âge.

- Les différents temps (activité, vie quotidienne, sortie), leur durée sont adaptés pour prendre le temps d'apprendre à faire seul (exemple : prévoir des temps d'habillage assez longs, le temps du repas est privilégié).
- L'animateur aide l'enfant à apprendre seul : il ne fait pas à la place mais il explique et accompagne les gestes.
- L'aménagement de l'espace et des affichages stimulent l'autonomie expliquant comment faire seul.
- Des jeux sont à disposition pour le développement de la motricité fine. (malle pédagogique « motricité fine »)

Les enfants ne se retrouvent pas seuls face à des situations d'échec.

- Les enfants sont accompagnés dans les situations qui peuvent leur poser des difficultés.
- L'animateur aide l'enfant à faire seul : il dédramatise l'erreur qui devient source d'apprentissage.
- Le matériel et l'aménagement sont adaptés à l'âge des enfants.
- Les animateurs favorisent l'entraide entre enfants.
- Ils veillent à développer la notion de « Fair-play » et à accompagner les enfants dans la gestion de leur frustration.

Favoriser le raisonnement et l'expérimentation

Les enfants cherchent seuls leur propre solution.

- Les enfants ont l'environnement et le matériel nécessaire pour faire seuls. (coin Brico-récup')
- L'animateur encourage et motive l'enfant à faire seul.
- L'animateur questionne l'enfant pour l'aider à avancer dans son raisonnement. (Démarche expérimentale)
- L'animateur favorise la coopération, l'entraide et l'échange pour éviter que l'enfant se retrouve en situation d'échec.
- L'animateur dédramatise les situations de non-réussite.

Les enfants savent utiliser les espaces autonomes et les malles pédagogiques.

- Les règles de fonctionnement des espaces et d'utilisation des malles sont affichées, claires et définies. (imaginées pour les plus petits)
- Les animateurs sont présents pour expliquer les règles et réguler si nécessaire.
- L'aménagement d'espace, les affichages ou les outils permettent une auto régulation par les enfants. (création d'un outil à destination des enfants pour la gestion de leur ludothèque)
- L'animateur favorise l'entraide et la coopération : il peut s'appuyer sur des enfants ressources volontaires qui savent utiliser l'espace ou la malle et transmettre ce savoir aux autres.

Permettre aux enfants de prendre des décisions et développer leur esprit d'initiative

Les enfants peuvent organiser leurs temps de loisirs dans un cadre donné.

- Les enfants ont le choix de participer à une activité.
- Les enfants peuvent aller selon leur envie et leur besoin sur les différents espaces aménagés.
- Les espaces sont fermés uniquement sur les temps où ils ne répondent pas aux besoins physiologiques des enfants ou que leur ouverture poserait des problèmes de sécurité.
- Des temps d'échanges sont organisés sur tous les temps et sur tous les groupes d'âges pour permettre aux enfants d'exprimer leurs attentes : jeux, activités, sorties, projets.
- Différents outils sont à disposition des enfants pour faire des propositions : mur d'expression, cahier de récolte d'idées (réclamations), boîte à idées... Ces outils sont animés.
- Les animateurs sont en posture d'observation et d'écoute active pour saisir les envies des enfants et faire émerger leur projet.

L'avis des enfants est sollicité et peut être retenu sur l'organisation.

- Des temps de paroles sont organisés sur tous les temps et sur tous les groupes d'âge.
- Les modalités de ce temps de paroles sont adaptées à l'âge des enfants.
- Le cadre dans lequel les enfants peuvent intervenir est clairement défini et annoncé.
- L'animateur tient compte des retours des enfants verbaux et non verbaux pour les plus jeunes.
- Les décisions actées sont appliquées.
- Les enfants participent à l'élaboration des règles de vie, au « programme non-exhaustif » d'activités.

FAVORISER LA SOCIALISATION

Permettre l'intégration de tous

Les enfants en difficulté ou en situation de handicap sont accompagnés par les animateurs.

- Les enfants en difficulté ou en situation de handicap ont un adulte de référence auquel s'adresser ou sont accompagnés sur l'ensemble ou sur certains temps d'accueil.
- Les règles et/ou le matériel sont réadaptés en fonction des besoins et des difficultés que rencontre l'enfant.
- Les différences sont expliquées. Les animateurs suscitent l'entraide entre enfants.
- La différence face à la règle est connue de l'ensemble de l'équipe et expliquée si nécessaire aux autres enfants.
- Un cahier d'accompagnement est mis en place.

Les enfants en retrait ou réservés sont acteurs de leur temps de loisirs.

- Les animateurs sont dans une posture d'observation active.
- Les animateurs veillent à solliciter les enfants en retrait pour les inclure dans des activités, des jeux ou des temps de vie quotidienne à un groupe.
- Des outils sont mis en place pour permettre au plus réservés de s'exprimer. (Création d'un coin cabane avec à disposition un outil de récolte de la parole des enfants)
- Les activités sont systématiquement organisées en petits groupes pour permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe.

Sensibiliser les enfants au respect, au partage et au vivre-ensemble

Les enfants sont associés à l'élaboration des règles de vie, discutent leurs limites et les sanctions.

- Les règles et les sanctions « réparatrices » sont discutées avec les enfants lors des temps d'échanges, de conseils d'enfants.
- Lorsque la règle est transgressée les animateurs rappellent aux enfants le sens de la règle.
- Les règles sont notées en forme affirmative et pas négative.
- Une réponse est toujours apportée aux enfants qui s'interrogent sur une règle.
- Les enfants sont incités à s'auto réguler dans les jeux et dans le cadre de conflit.

Les enfants échangent régulièrement sur les règles et les comportements de la vie en société.

- Les enfants ont accès à des jeux et des livres ou des ateliers autour du vivre-ensemble.
- Des espaces et temps de parole sont organisés sur tous les temps : goûter discussion, conseils d'enfants, coin parlotte, temps de regroupement (rappel et concertation des enfants sur les règles de vie)...
- Des outils de réflexion sont animés par les animateurs (exemple : travail sur le jeu de liberté couleurs « Les petits sourires »)

Les enfants adaptent leur comportement au contexte.

- L'animateur explique le contexte aux enfants : il anticipe et met du sens sur le comportement à adopter dans certaines situations.
- Lorsqu'un enfant a un comportement inadapté au contexte, l'animateur explique pourquoi. Il fait référence à la règle établie.
- L'ensemble de l'équipe d'animation en lien avec les autres acteurs éducatifs de la structure pose le même cadre clair et défini dans un souci de cohérence éducative.

Favoriser l'échange et l'écoute

Les enfants échangent régulièrement de manière formelle.

- Un temps de bilan d'activité est prévu systématiquement.
- Des temps de paroles sont organisés régulièrement.
- Des outils d'évaluation visuels (type smiley), la table de la paix, le message clair, le banc de l'amitié... sont mis en place pour permettre d'amorcer et/ou faciliter la discussion, les échanges entre enfants.
- L'animateur invite les enfants à s'exprimer en leur demandant leur avis.
- L'animateur veille à solliciter tous les enfants sans jamais les forcer s'ils ne souhaitent pas s'exprimer.

Les enfants échangent régulièrement de manière informelle.

- L'animateur est à table avec les enfants sur le temps du midi et du goûter et discute avec l'ensemble du groupe.
- Les activités, temps sont organisés en petits groupes.
- L'animateur incite les enfants à s'exprimer en leur posant des questions et en veillant à solliciter les enfants en retrait.
- L'animateur intervient pour réguler la parole et l'écoute.
- Des jeux de connaissance sont organisés en début d'année, de vacances, de journée.

DEVELOPPER LA CITOYENNETE

Permettre aux enfants de s'engager dans des actions d'intérêt général

Les enfants participent à des actions citoyennes et solidaires.

- Les enfants sont impliqués dans des projets intergénérationnels sur le long terme autour d'activités valorisantes et suscitant l'intérêt des deux publics.
- Les enfants aidés des animateurs montent des projets de collecte alimentaire ou de vêtements. (épicerie sociale de Saint-Erblon)
- La participation à ces actions se fait uniquement sur la base du volontariat.

Les enfants peuvent faire des propositions d'actions citoyennes.

- Mise en place d'outils de récolte d'idées des enfants.
- Animation de temps de débats et d'échanges autour de cette question.
- Recherche d'associations autour de thématiques qui suscitent l'intérêt des enfants par les animateurs et les enfants.

Sensibiliser les enfants aux questions de société : mixité sociale, égalité sexuelle, environnement

Les enfants vivent leurs moments de loisirs loin des stéréotypes de genre.

- Créer de la mixité lors des activités stéréotypées et par le choix du matériel (exemple : déguisements mixtes / atelier couture à destination de tous)
- L'animateur incite l'ensemble des enfants à participer aux activités en dehors des stéréotypes : constituer une équipe de foot en sollicitant garçons et filles, inviter un petit garçon à jouer à la dinette et une fille aux voitures...
- Mettre à disposition des jeux qui évoquent les questions de mixité et d'égalité.

Les enfants sont sensibilisés à travers les activités à l'acceptation des différences.

- Des rencontres avec différentes structures sont organisées : IME, EPHAD
- Les rencontres sont préparées sur la base du volontariat.
- Des sorties communes avec des personnes âgées peuvent être organisées.
- Des ateliers langage des signes, découverte d'handisport... sont proposés aux enfants.

Les enfants sont sensibilisés aux conséquences de notre consommation et de notre manière de vivre sur l'environnement.

- Les enfants accompagnés des animateurs sont responsables du tri sélectif.
- Des ateliers autour de l'alimentation éco responsable sont organisés.
- Les enfants de tous les âges ont accès à des ateliers découverte de la nature.
- Les enfants sont impliqués dans des actions autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

FAVORISER LES DECOUVERTES ET L'OUVERTURE SUR LE MONDE

Permettre aux enfants de s'approprier ce qui les entoure

Les enfants savent se repérer et se déplacer dans la structure, dans Saint-Erblon, sur le territoire (en fonction de leur âge).

- Des repères visuels sont présents dans la structure pour se déplacer aisément et se repérer.
- Des cartes de la ville, du territoire sont visibles dans les salles.
- Des courses d'orientation, rallye photos... sont régulièrement organisés pour les enfants.
- L'itinéraire d'une sortie est repéré sur les cartes avant le départ.
- L'utilisation de photos et de plans avec photos est privilégiée pour les plus jeunes.

Les enfants connaissent et savent utiliser l'offre de service du territoire (parcs, médiathèque, commerces, associations...).

- Un classeur de sorties possibles adaptées à chaque âge est à disposition dans les salles.
- Les différentes salles à disposition dans la ville sont utilisées pour des activités (Espace jeunes, Dojo, Salle Guesclin, Salles des Leuzières). Ces espaces sont nommés par les animateurs et identifiés.
- Les enfants participent aux achats de matériels nécessaires pour les activités dans les commerces locaux : boulangerie, Intermarché, Les jardins d'Orgères...

Permettre aux enfants d'accéder à de nouvelles activités

Les enfants peuvent expérimenter des techniques nouvelles dans des domaines d'activités variées.

Les animateurs ont accès à de la documentation sur les réseaux. Ils peuvent échanger avec leurs collègues via internet.

Des ouvrages sont disponibles aux bureaux des Mille couleurs.

Les animateurs bénéficient d'un centre de ressources grâce à la médiathèque communale.

Des réunions d'échanges de savoir et des formations techniques et pédagogiques sont proposées durant l'année.

Les animateurs proposent des techniques nouvelles régulièrement.

Ils interrogent les enfants sur leurs envies et suscitent leur curiosité par le biais de livres et d'affichages, de matériel...

Des temps d'échanges de savoirs entre enfants sont organisés.

Les enfants peuvent approfondir les savoirs et techniques découverts.

Des rencontres avec des professionnels d'une technique sont organisées pour aller plus loin ou échanger autour d'une thématique : couturière, cuisinier de la cuisine centrale de chartres de Bretagne, Exploitants des jardins d'Orgères, Boulanger, pêcheur...

Des intervenants extérieurs « spécialistes » dans leur domaine peuvent être sollicités.

Des espaces d'expérimentations sont aménagés : pour essayer et perfectionner une technique acquise (Espace Brico Récup' par exemple, coin couture...)

Les enfants accèdent à des activités de découverte culturelle.

La découverte du monde est favorisée à travers les activités (exemples : partenariat avec la médiathèque de Saint-Erblon, danses, cuisine...)

Des visites d'expositions touchant à des domaines différents sont faites dans le cadre de projets : la Casba de l'Armada, espaces des sciences, musée de Bretagne, musée des beaux-arts, fermes pédagogiques, Pôle Sud...

Les lieux, films, livres ou jeux à visées pédagogiques sont préférés aux sorties ou livres « grand public » généralement faites en famille et donc déjà connu de la majorité des enfants.

Sensibiliser les enfants à la vie locale

Les enfants participent en tant que spectateurs à des évènements locaux.

- Des sorties sont organisées à la médiathèque.
- Les animateurs informent les enfants des manifestations locales à venir.
- Les enfants et leurs familles ont accès à la documentation autour des évènements locaux (spectacles de la Casba de l'Armada, « Heure du conte » de la médiathèque, évènements du milieu associatif local...).

Les enfants participent en tant qu'acteurs à la mise en place d'évènements locaux.

- Des animations et actions autour de la Journée pour tous et la semaine de la petite Enfance sont initiées, construites et menées par les enfants.
- Les actions sont construites avec les autres services.
- Les enfants sont informés des actions du CMJ et y participent.

V. L'équipe pédagogique

A. Trombinoscope

L'équipe d'animation de l'accueil de Loisirs



FLORIANE
Animatrice 3-4 ans



PAULINE
Animatrice 3-4 ans



YOANN
Animateur 3-4 ans



ELODIE
Animatrice 5-6 ans



TYPHAINE
Animatrice 3-6 ans



REMI
Animateur 7 ans



ELISE
Animatrice 8 ans



OLIVIER
Animateur 9-10 ans



ANNE-SOPHIE
Directrice

B.Travail d'équipe

Chaque membre de l'équipe est au service d'un projet commun. Il a conscience du rôle éducatif qu'il a à jouer auprès des enfants et se donne les moyens de jouer ce rôle. En tant qu'acteur, partie prenante, de l'éducation des enfants, nous nous devons d'avoir un comportement responsable, un langage adapté et de mesurer nos réactions face à l'enfant et aux autres adultes.

Les agents ont l'obligation de réserve et doivent faire preuve de discrétion envers les membres de la communauté éducative ainsi que des parents.

Travailler en équipe, c'est :

- Avoir un discours cohérent d'un adulte à l'autre
- Se dire les choses en s'appuyant sur le projet commun et non pas sur le terrain des rapports personnels
- Adopter une posture et une communication non-violente envers les autres
- Pouvoir compter les uns sur les autres
- Prendre conscience de la nécessité du travail collectif

Composition de l'équipe

- Une directrice titulaire du BPJEPS LTP qui est chargée :
 - De l'élaboration, du suivi et de l'évaluation avec l'équipe du projet pédagogique
 - De la prise de décisions nécessaires pour le bon fonctionnement de l'équipe et de l'accueil de loisirs
 - De l'encadrement hiérarchique de l'équipe d'animation
 - De l'animation des réunions d'équipe
 - De la sécurité des enfants et des animateurs
 - De la formation des animateurs
 - Du suivi et de la validation des stages pratiques
 - De l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des séjours
 - Des relations avec les différents partenaires, services municipaux et les familles
 - De la gestion administrative, financière et matérielle de l'accueil
- 8 agents d'animation diplômés ou en cours de formation sous la responsabilité hiérarchique de la directrice qui ont pour missions :
 - La mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique
 - L'application des consignes
 - La préparation des activités, leur mise en place, leur rangement
 - L'accueil des enfants, des parents

- La sécurité de chaque enfant
- L'animation des différents moments de la journée
- Le respect des lieux et du matériel
- La gestion des commandes (bons de commandes, réservation des sorties, suivi du « stock », rangement de la réserve de fournitures)

Organisation du travail d'équipe

L'équipe se réunit à l'occasion de temps de préparation et de réunions afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique
- D'envisager des changements dans le fonctionnement afin de répondre au mieux aux besoins
- De mettre en place des projets découlant du projet pédagogique
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins
- D'enrichir nos pratiques à travers des échanges de savoirs

La formation des animateurs

L'équipe de direction est responsable de la formation des animateurs. Elle est garante de la bonne mise en œuvre du projet pédagogique et assure le suivi et l'évaluation des animateurs. Elle met en place des outils, ressources pédagogiques et réunions d'échanges de savoirs. Elle suit plus particulièrement les animateurs en formation BAFA et assure la validation du stage pratique. Les critères de validation sont ceux du ministère de la jeunesse et des sports. Les objectifs sont choisis en commun accord et précisés.

L'équipe d'animation met en place un dispositif pédagogique pour que l'enfant puisse bénéficier de loisirs éducatifs lui permettant d'évoluer vers une autonomie à sa mesure, dans ses choix et dans l'expression de ses envies.

VIII. Une journée type à l'accueil « Les mille couleurs »



7h30 > 09h30 : Accueil échelonné des enfants et de leur famille

L'arrivée est accompagnée avec la mise en place de divers petits coins ludiques, calmes, animés ou en semi-autonomie : perles, dessins, livres, jeux de société... Les enfants de moins de 7 ans sont accueillis à l'accueil périscolaire tandis que les enfants de plus de 7 ans sont quant à eux accueillis à la bibliothèque.

09h30 > 09h45 : Répartition des enfants par tranche d'âge et rassemblement pour un temps d'échanges

Chaque groupe d'âge(s) se réunit au niveau du coin regroupement afin d'échanger sur les attentes des enfants sur le plan des activités. L'animateur est également source de propositions et suscite l'intérêt des enfants en expliquant ces suggestions d'animation. C'est également un moment où les règles de vie, l'organisation de la journée, la thématique sont rappelées et discutées.

09h45 > 11h30 : Temps d'activités du matin / Sorties

Préparation, déroulement et rangement des activités avec les enfants. Nous veillons à ce que les enfants aient également des temps libres, en semi-autonomie, de récréations sur leur matinée (ainsi que sur leur après-midi) afin de respecter leurs besoins physiologiques.

11h30 > 12H : Arrivées et/ou départs pour le repas au restaurant municipal

Les arrivées et départs des enfants se font au niveau des deux points accueil famille : celui des enfants de moins de 7 ans au niveau de l'accueil périscolaire et celui des enfants de plus de 7 ans au niveau de la bibliothèque.

11h30 > 13h15 : Activité du repas en 2 services

11h30 > 12h30 : Enfants de -7 ans / 12h15 > 13h15 : Enfants de +7 ans

Chaque animateur est référent des tables de son groupe d'enfants et partage le repas avec ces derniers. Les plats sont servis à table afin de permettre la notion de partage, un temps convivial et d'échanges. L'équipe d'animation favorise l'autonomie des enfants pendant l'activité du repas. Elle travaille également à la sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire, l'éducation au goût, l'importance de l'équilibre alimentaire et de la qualité des produits pour leur santé.



13h > 13h30 : Temps calme / Coucher des enfants à la sieste

L'animateur de sieste met en place une atmosphère sécurisante, agréable et propice à l'endormissement avec la lecture d'une histoire et/ou une musique de détente.

La durée du temps calme est adaptée aux besoins de repos des enfants. Le temps calme est animé : lecture d'histoires, livres audio, Kamishibai, atelier relaxation/yoga, mise en place de petites activités calmes (perles, dessin, pixel art, légos...). C'est également un moment où l'enfant a la possibilité de « souffler » par rapport à la vie en collectivité s'il le désire, de se retrouver en tant qu'individu.

13h15 > 13h45 : Arrivées et/ou départs pour l'après-midi à l'accueil de loisirs

Les arrivées et départs des enfants se font au niveau des deux points accueil famille : celui des enfants de moins de 7 ans au niveau de l'accueil périscolaire et celui des enfants de plus de 7 ans au niveau de la bibliothèque.

13h45 > 14h : Rassemblement pour un temps d'échanges

C'est un temps propice pour faire un point sur la matinée qui vient de s'écouler et se concerter sur les propositions d'activités

14h > 16h : Temps d'activités de l'après-midi / Sorties

16h > 16h30 : Activité du goûter

Le goûter est pris en petits groupes afin de favoriser les échanges et est pris à l'extérieur aux beaux jours.

16h30 > 18h30 : Accueil des familles et départs échelonnés des enfants

Mise en place de petits ateliers animés et en semi-autonomie : perles, dessins, livres, jeux de société... Retours sur la journée de l'enfant à la famille, affichage de photos, expositions des « œuvres » réalisées.

VII. Les projets d'animation

Les animateurs sont porteurs de plusieurs projets sur du plus ou moins long terme auprès des enfants afin de répondre aux objectifs visés.

A chaque période (de vacances à vacances pour les mercredis) et chaque vacances, un thème est travaillé.

ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS 2021				
GROUPES	SALLES	ACTIVITES FAMILIALES MULTIMEDIALE	DE 10H30 à 12H30 SALLE D'ACTIVITES ETABLISSEMENT DE CONSULTATION FAMILIALE	ANIMATEURS
Accueil des enfants de 3 ans	SALLE D'ACTIVITES (SALLE ROUGE)	At. 3 ans / Atelier Post-jeu de rôle éducatif ACCUEIL PÉRIODIQUE DES MIEUX COULEURS (ANIMALES) Et 3 ans / atelier musical (MIEUX COULEURS)		Florence Pauline Thérèse Eloïse
Accueil des enfants de 4 ans	SALLE D'ACTIVITES	At. 4 ans / atelier de la suite des aventures des MIEUX COULEURS		
Accueil des enfants de 7 ans	SALLE D'ACTIVITES	At. 7 ans / Atelier Post-jeu de rôle éducatif ACCUEIL PÉRIODIQUE DES MIEUX COULEURS (ANIMALES) Et 7 ans / atelier musical (MIEUX COULEURS)	Atelier Dessin portrait d'éléphants par salle D'ACTIVITES	Marie
Accueil des enfants de 10 ans	SALLE D'ACTIVITES	At. 10 ans / atelier de la suite des aventures des MIEUX COULEURS	Atelier Dessin portrait d'éléphants par salle D'ACTIVITES	Marie
Accueil des enfants de 13 ans	SALLE D'ACTIVITES	At. 13 ans / atelier de la suite des aventures des MIEUX COULEURS	Atelier Dessin portrait d'éléphants par salle D'ACTIVITES	Marie
Accueil des enfants de 16 ans	SALLE D'ACTIVITES	At. 16 ans / atelier de la suite des aventures des MIEUX COULEURS	Atelier Dessin portrait d'éléphants par salle D'ACTIVITES	Marie

HORAIRES D'ACCUEIL

Les arrivées le matin: de 7H30 à 9H30

Les arrivées/départs avant le repas: de 11H30 à 12H00

Les arrivées/départs après le repas: de 13H15 à 13H45

Les départs de l'accueil de loisirs: 16H30 à 18H30



Anne-Sophie COUPEL,
Coordinatrice Enfance
de la ville de Saint-Erblon

alsh@saint-erblon.fr

07 64 88 60 20
02 23 45 85 81




Année 2021 - 2022

Accueil de Loisirs Mercredis

Du Mercredi 5 Janvier au mercredi 2 Février 2022



Escape game Jeu du ninja Rallye photo Robotique

Dessine ton super-héros Déguisements

Sois ton propre SUPERHEROS

TOP SECRET

Des super-héros venus d'une galaxie lointaine, très très lointaine, sont parmi nous à l'accueil de loisirs des Mille Couleurs !!!

Mais attention... c'est un secret bien gardé depuis de nombreuses années Car les super-héros doivent garder l'anonymat. Hé...oui, certains humains ont peur de leurs pouvoirs. Continuant, en cachette, toutes ces années à sauver les êtres vivants de la planète, ils rencontrent aujourd'hui un sérieux problème et vous demandent votre aide. Les super-vilains, leurs ennemis jurés, tentent de détruire la Terre. Ils comptent sur l'aide des mini-héros des Mille Couleurs pour résister à leurs fourberies et sauver notre planète !

VIII. L'évaluation du projet pédagogique

Elle se fait tout au long de sa mise en place pour apporter les modifications,ajustements nécessaires, dans le but de répondre au plus près aux besoins des enfants, d'évaluer son impact et sa corrélation avec les objectifs pédagogiques retenus.

L'évaluation se fait sur deux plans :

- Avec les enfants de manière collective, formelle ou informelle
- Avec les animateurs et le directeur en équipe

Il s'agit d'analyser :

- *La pertinence* (Les objectifs étaient-ils adaptés au public et à ses besoins ?)
- *L'efficacité* (Les objectifs ont-ils été atteints ? Pourquoi ?)
- *L'efficience* (Les effets obtenus ont-ils été à la hauteur des moyens mis en place ?)
- *L'utilité* (L'action a-t-elle eu un impact sur les enfants ? sur leur comportement ? sur leur pratique ?)
- *La cohérence* (Les objectifs et les actions mis en œuvre sont-ils bien la traduction des intentions éducatives du PEDT ?)

Deux aspects de l'évaluation :

- *Quantitative* (La mobilisation du groupe autour des activités, en obtenant l'adhésion de tout ou partie du groupe.)
- *Qualitative* (Au fil des restitutions de journée avec les enfants, les informations recueillies sont discutées en équipe afin d'en dégager une évaluation plus globale axée sur plusieurs aspects qualitatifs : l'impact du type d'activité sur les enfants ; la capacité à développer du lien ; l'atmosphère, l'ambiance du centre ; le ressenti des enfants et de l'équipe ; l'intérêt des activités proposées)

Les outils d'évaluation

- Réunions formelles et Echanges informels (Enfants/Animateurs, Enfants/Directeur, Animateurs/Animateurs, Animateurs/Directeur, Parents/Equipe)
- Observations et retours individuels, par groupe ou collectif
- Bilan, Debrief régulier en équipe
- Réunion de régulation, ajustement du projet pédagogique
- Tableau de bilan et ajustements par groupe (compte-rendu, difficultés, réaction des enfants...)

Objectifs visés par le PEDT	Déclinaison opérationnelle sur le mercredi	Modalités d'évaluation de l'atteinte des objectifs	Critères et indicateurs d'évaluation
<p>(Développement et construction de l'enfant et du jeune)</p> <p>L'apprentissage par le jeu</p> <p>Être citoyen d'aujourd'hui et de demain</p>	<p>FAVORISER LES DECOUVERTES ET L'OUVERTURE SUR LE MONDE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre aux enfants de s'approprier ce qui les entoure ➤ Permettre aux enfants d'accéder à de nouvelles activités ➤ Sensibiliser les enfants à la vie locale <p>DEVELOPPER LA CITOYENNETE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser les enfants aux questions de société : mixité sociale, égalité sexuelle, environnement ➤ Permettre aux enfants de s'engager dans des actions d'intérêt général 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les enfants savent se repérer et se déplacer dans la structure, dans Saint-Erblon, sur le territoire (en fonction de leur âge) ➤ Les enfants connaissent et savent utiliser l'offre de service du territoire (parcs, médiathèque, commerces, associations...) ➤ Les enfants peuvent expérimenter des techniques nouvelles dans des domaines d'activités variées. ➤ Les enfants peuvent approfondir les savoirs et techniques découverts. ➤ Les enfants accèdent à des activités de découverte culturelle. ➤ Les enfants participent en tant que spectateurs à des événements locaux mais également en tant qu'acteur en s'impliquant dans leur mise en place. ➤ Les enfants vivent leurs moments de loisirs loin des stéréotypes de genre. ➤ Les enfants sont sensibilisés à travers les activités à l'acceptation des différences. ➤ Les enfants sont sensibilisés aux conséquences de notre consommation et de notre manière de vivre sur l'environnement. ➤ Les enfants participent à des actions citoyennes et solidaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les enfants sont-ils capables d'indiquer le chemin à suivre pour se rendre dans les parcs, chez les commerçants de la commune pour les moins de 6 ans ? ➤ Les enfants sont-ils à l'aise pour organiser le trajet en bus jusqu'au lieu souhaité pour les plus de 6 ans ? ➤ Les enfants se servent-ils du classeur ressource pour les sorties qui liste l'ensemble des offres du territoire ? ➤ Combien d'enfants s'emparent du plan de Saint-Erblon mis à disposition dans leur salle d'activités ? ➤ Combien de nouvelles activités sont proposées par période de vacances ? Combien d'intervenants extérieurs interviennent à l'année ? ➤ Le planning d'activités propose-t-il l'ensemble des différentes thématiques travaillées (sport et Santé/ Médias / Culture/ Environnement et Citoyenneté) ? ➤ Au moins une sortie culturelle par période est organisée. ➤ Combien d'enfants participent à l'animation des stands sur la journée pour tous ? ➤ De nouvelles actions à échelle locale ont-elles émergées ? ➤ Est-ce que tous les espaces de jeux et d'activités sont fréquentés par tous les enfants sans différence ? ➤ Des projets intergénérationnels sont-ils créés ? ➤ Quels ressentis expriment les enfants face à la différence ? ➤ Au moins une activité sur le thème de la citoyenneté est proposée par période. ➤ Les enfants respectent-ils le tri sélectif ? Adoptent-ils de nouvelles habitudes éco-responsables (gaspillage de papiers / de l'eau/ de la nourriture) ? ➤ Combien d'activités sur le thème de l'environnement sont proposées par période ? ➤ Les restes au restaurant municipal diminuent-ils ?

Objectif visé par le PEDT	Déclinaison opérationnelle sur le mercredi	Modalités d'évaluation de l'atteinte des objectifs	Critères et indicateurs d'évaluation
<p><i>(La socialisation des enfants et des jeunes)</i></p> <p>Développer la communication non-violente /bienveillante</p>	<p>FAVORISER LA SOCIALISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre l'intégration de tous ➤ Sensibiliser les enfants au respect, au partage et au vivre-ensemble. ➤ Favoriser l'échange et l'écoute 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les enfants en difficultés ou en situation de handicap sont accompagnés par les animateurs. ➤ Les enfants en retrait ou réservés sont acteurs de leur temps de loisirs. ➤ Les enfants sont associés à l'élaboration des règles de vie, discutent leurs limites et les sanctions. ➤ Les enfants échangent régulièrement sur les règles et les comportements de la vie en société. ➤ Les enfants adaptent leur comportement au contexte. ➤ Les enfants échangent régulièrement de manière formelle et informelle. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les enfants sont-ils force de propositions pour ajuster les règles de vie ? ➤ Combien d'enfants ont eu un avertissement écrit ? ➤ Combien de conflits à gérer dans la journée du mercredi ? ➤ Des outils d'auto-régulation à destination des enfants sont-ils mis en place ? ➤ Combien d'échanges formels sont réalisés dans la journée ? ➤ Combien de conflits à gérer sur la journée dû au partage du matériel ? ➤ Les enfants s'entraident-ils ?

Objectif visé par le PEDT	Déclinaison opérationnelle sur le mercredi	➤ Modalités d'évaluation de l'atteinte des objectifs	Critères et indicateurs d'évaluation
<p>(Donner les prédispositions de faire des choix pour grandir)</p> <p>Développer l'épanouissement, l'estime de soi</p>	<p>DEVELOPPER L'AUTONOMIE, RENDRE L'ENFANT AUTEUR ET ACTEUR DE SON TEMPS DE LOISIRS</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre aux enfants d'apprendre à faire seuls les gestes de la vie quotidienne ➤ Favoriser le raisonnement et l'expérimentation ➤ Permettre aux enfants de prendre des décisions et développer leur esprit d'initiative 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les enfants ont acquis des gestes de la vie quotidienne en fonction de leur âge. ➤ Les enfants ne se retrouvent pas seuls face à des situations d'échec. ➤ Les enfants cherchent seuls leur propre solution. ➤ Les enfants savent utiliser les espaces autonomes et les malles pédagogiques. ➤ Les enfants peuvent organiser leurs temps de loisirs dans un cadre donné. ➤ L'avis des enfants est sollicité et peut être retenu sur l'organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Combien d'enfants lacent leurs chaussures seuls ? S'habillent seuls ? ➤ Combien de projets d'enfants sont source d'activités sur la période ? ➤ Est-ce que les enfants vont se servir seuls du matériel mis à disposition ? ➤ Combien d'ajustements réalisés sur l'organisation de l'accueil loisirs sont à l'initiative des enfants ?

Objectif visé par le PEDT	Déclinaison opérationnelle sur le mercredi	Modalités d'évaluation de l'atteinte des objectifs	Critères et indicateurs d'évaluation
<p><i>(La réussite des enfants et des jeunes passe par l'épanouissement de chacun)</i></p> <p>Développer le bien-être</p>	<p>FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS AU SEIN DE LA STRUCTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre à chaque enfant d'être respecté dans sa singularité ➤ Permettre à chaque enfant et à sa famille de se sentir en confiance 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les enfants choisissent ce qu'ils font en fonction de leurs besoins physiologiques. ➤ Les enfants sont valorisés dans leurs actions. ➤ Les différences sont prises en compte, expliquées et respectées en adéquation avec le principe de laïcité. ➤ Les enfants et leur famille connaissent le fonctionnement des « Mille couleurs », les espaces et l'équipe. ➤ Chaque famille est informée et accueillie individuellement. ➤ Les familles participent et s'impliquent sur des projets des « Mille couleurs ». 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Combien d'enfants fréquentent les pôles en semi-autonomie aménagés lors des activités ? Les enfants utilisent-ils le coin calme pour se reposer ? ➤ Chaque enfant a échangé de manière privilégiée à minima une fois avec son animateur sur la journée d'accueil. ➤ Combien de familles sont impliquées sur l'organisation de l'accueil de loisirs ? ➤ Combien de familles n'ont pas eu l'information ? Par quel biais ? ➤ Les parents ramènent-ils du matériel de récupération pour l'accueil ? ➤ Combien de familles participent aux événements de l'accueil de loisirs (pots parents/atelier parents-enfants/rencontres famille...)?





3 Avenue de la Mare Guesclin,
35230 Saint-Erblon

Ligne directe : **02 23 45 85 81**

Portable : **07 64 88 60 20**

Courriel : alsh@saint-erblon.fr

MAIRIE DE SAINT-ERBLON

Place des Droits de l'Homme

BP 23013

35230 Saint-Erblon

Site internet : www.saint-erblon.fr